

PLUi de Bouchain : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Bouchain (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 15 décembre 2025. Il délimite 64 zones, dont 26 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 décembre 2025.

- Le PLUi de Bouchain s'applique dans sa version du 15 décembre 2025.
- Il délimite 64 zones : 26 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 13 agricoles (A) et 23 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Bouchain occupe le rang 175 par le nombre de zones délimitées : 17 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 69 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Bouchain depuis 2013, pour 239 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	64 zones
Zones urbaines (U)	26 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	13 zones
Zones naturelles (N)	23 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DE LA PORTE DU HAINAUT
Version du	15 décembre 2025
Partition GPU	DU_200042190
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200042190/5d6451918468589f0c379f5a3c32f48c/200042190_reglement_20251215.pdf
Ce que nous avons pu lire	Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu

Les risques naturels et technologiques à Bouchain

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLU, PLSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.ign.fr/nord/bouchain/59692>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Toutefois, vous pouvez vous référer, en toute indépendance, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bouchain : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme,
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	Transport de marchandises dangereuses, Engins de
Dernier événement reconnu, commencé le	7 reconnaissances
Péril de la dernière reconnaissance	guerre, Affaissement minier
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1er avril 2020
Potentiel radon	Sécheresse
Base GASPAREX extraite le	0 plan
	Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par
	des facteurs géologiques
	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UAa, UAai, UAI, UB, UBi, UE, UEc, UEh, UH, UJ
Nomenclature des zones à urbaniser	AU1Ec, AU1i

Situation administrative

Code INSEE	59092
Code postal	59111
Intercommunalité	CA de la Porte du Hainaut
Département	Nord
Région	Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	64 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	64 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	64 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Hordain (2,2 km)	30 zones
Lieu-Saint-Amand (2,3 km)	27 zones
Wavrechain-sous-Faulx (2,5 km)	20 zones
Neuville-sur-Escaut (2,8 km)	40 zones
Marquette-en-Ostrevant (3,4 km)	20 zones
Mastaing (3,4 km)	35 zones
Rœulx (4,0 km)	32 zones
Wasnes-au-Bac (4,6 km)	25 zones
Lourches (4,6 km)	56 zones
Noyelles-sur-Selle (4,7 km)	24 zones
Avesnes-le-Sec (5,4 km)	29 zones
Douchy-les-Mines (5,7 km)	69 zones
Abscon (5,8 km)	50 zones
Escadain (6,3 km)	129 zones
Haspres (7,0 km)	46 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/bouchain-59092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bouchain : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Denain (7,8 km)	173 zones
Haulchin (8,3 km)	45 zones
Thiant (9,0 km)	51 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/bouchain-59092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.